

### Narbonne Arena, équipement majeur du territoire

La construction de Narbonne Arena est en cours, près de l'entrée est de Narbonne. Conçu par l'architecte Marc Mimram, mondialement réputé, cet équipement a l'ambition de devenir un nouveau cœur culturel et événementiel pour l'Occitanie. Pouvant accueillir jusqu'à 4850 spectateurs (configuration assis-debout), il proposera des spectacles, des compétitions sportives, des congrès d'affaires...



La Ville de Narbonne finance ce grand projet à hauteur de 23,5 M€. Le chantier de construction devrait s'achever dans le courant du dernier trimestre 2019, pour une mise en exploitation au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### Narbonne, première Ville de l'Aude

Narbonne, au cœur de la grande Région Occitanie, dispose d'un territoire doté de nombreux atouts patrimoniaux et naturels. Au cœur d'espaces protégés exceptionnels (massifs de la Clape et de Fontfroide, Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, 5 km de plage de sable fin, lagunes...), son histoire est indissociable de la viticulture qui a façonné son territoire. De nombreux monuments attestent de sa grandeur lors des époques romaines et médiévales (Palais-Musée des Archevêques, cathédrale Saint-Just-et-Saint-Pasteur, Horreum...).

Plus grande ville de l'Aude avec ses 55 000 habitants, Narbonne mise sur ces richesses pour développer une économie dynamique. Grâce à sa situation commerciale stratégique, au carrefour des grands axes entre l'Espagne et l'Italie et la Méditerranée et l'Atlantique, elle est aujourd'hui une ville ambitieuse, où il fait bon vivre. A mi-chemin entre les grandes métropoles régionales (Toulouse, Montpellier et Perpignan), elle fait battre le cœur culturel de l'Occitanie, avec l'organisation de nombreux événements festifs et conviviaux : Barques en Scène, Féeries de Noël, Elizik'... Elle est également une vitrine très appréciée des gastronomes avec ses célèbres Halles centenaires et son terroir (vins, miel, fruits de mer...).



Engagée en faveur de l'amélioration du vivre-ensemble et du cadre de vie, la Ville de Narbonne s'engage, au quotidien, pour le confort de vie de tous ses habitants, dans de nombreux domaines : sécurité, sport, santé, enfance, citoyenneté, espace public, espaces verts... Des actions qui s'inscrivent dans une forte proximité avec tous les acteurs concernés, dans le cadre d'un développement durable et raisonné.

### S-PASS : un leader français de l'événementiel pour développer Narbonne Arena



En confiant la gestion de Narbonne Arena à S-PASS, expert dans la gestion d'établissements événementiels et sportifs, la Ville de Narbonne choisit le candidat idéal pour faire vivre cet équipement majeur du territoire. Ce choix est concrétisé par une délibération qui doit être votée ce jeudi 31 janvier, par le conseil municipal présidé par Maître Didier Mouly, Maire de Narbonne.

Fort de plus de 30 années d'expérience dans ce domaine, le groupe français S-PASS sera chargé de proposer une programmation attractive, rayonnante, pour tous les goûts et pour tous les budgets.

## « Une réelle valeur professionnelle »

Pour gérer Narbonne Arena le plus efficacement possible, la Ville de Narbonne a fait le choix de profiter des compétences d'une société spécialisée dans ce domaine. Elle a donc lancé une consultation, en mars 2018, pour une gestion de cet équipement par délégation de service public (DSP).

Dans un marché de niche, oligopolistique, une candidature a été déposée, celle de S-PASS, leader français dans la gestion d'équipements de personnes publiques. Après une analyse complète de cette candidature, il apparaît que cette société est hautement qualifiée pour gérer Narbonne Arena. Le jury de candidature souligne notamment que « *le candidat démontre une réelle valeur professionnelle de son réseau pour positionner commercialement la salle dans un environnement concurrentiel, à l'échelle d'une ville moyenne. L'atout stratégique réside dans l'appui de ressources mutualisées nationalement pour intégrer la salle dans des tournées de spectacles.* »

## Des conditions financières optimales pour la Ville

Le contrat de DSP conclu entre la Ville de Narbonne et S-PASS précise les modalités d'exploitation et les conditions financières de la Narbonne Arena. La société se voit ainsi confier la gestion exclusive de l'ensemble des ouvrages et des installations de ce site, pendant 9 ans. A charge pour elle de contrôler la qualité d'exécution du service, la conformité de l'exécution contractuelle, ainsi que le respect des obligations de service public précisées par le contrat. **Le délégataire assurera l'exploitation du service à ses risques et périls financiers.** Il sera ainsi responsable du niveau de fréquentation de l'équipement et par conséquent de la variation du niveau de ses recettes commerciales, ainsi que du niveau des charges d'exploitation résultant de l'optimisation de sa gestion. Il devra en outre verser une redevance annuelle au titre de l'occupation du domaine public, d'un montant de 21 017 € HT (euros constants).

A titre de rémunération, S-PASS est autorisée à percevoir sur les usagers les redevances calculées dans le cadre du contrat de DSP. La Ville versera également, chaque année, une participation en compensation des contraintes particulières de service public, d'un montant de 666 517€ TTC (euros constants).

Cette enveloppe a été optimisée afin qu'elle ne représente pas une charge excessive pour la Ville. **La collectivité est largement en capacité financière de s'acquitter d'un tel montant, d'autant plus que cet argent contribuera directement à améliorer le développement culturel et économique de Narbonne.**

## Une programmation d'envergure nationale

**Dans les prochaines semaines, S-PASS sera en mesure de dévoiler les premiers noms de la programmation de la Narbonne Arena.** L'ambition de la société est de proposer une large diversité de spectacles d'envergure nationale (concerts, humour, comédie musicale...), pour tous les goûts et pour tous les budgets. Narbonne Arena accueillera en outre des compétitions sportives, des congrès d'affaires, ainsi que des événements organisés par la Ville. Au final, **cet équipement majeur du territoire proposera plus d'un événement par semaine, de septembre à mai.**

## S-PASS, expert de la concession au service des territoires



Riche de plus de 30 ans d'expérience, S-PASS TSE (Théâtres – Spectacles – Événements) est un acteur majeur sur le territoire français dans la gestion et l'animation d'équipements à vocation culturelle, événementielle, sportive et économique.

Présent dans toutes les régions de France, S-PASS TSE propose aux collectivités une expertise, des compétences et un savoir-faire unique en tant que concessionnaire par délégation de service public :

- engager les hommes et les femmes du groupe au service des collectivités et des enjeux des territoires ;
- développer l'ancrage et le rayonnement des lieux gérés ;
- créer de la valeur globale et satisfaire l'ensemble des interlocuteurs ;
- s'engager dans une démarche de proximité et de durabilité transparente.

LES 24 SALLES DU GROUPE S-PASS TSE REÇOIVENT PLUS DE 6 MILLIONS D'USAGERS CHAQUE ANNEE, POUR PLUS DE 3 500 EVENEMENTS, ORCHESTRES PAR PRES DE 400 COLLABORATEURS.

En confiant à S-PASS TSE l'exploitation de la Narbonne Arena, la Ville de Narbonne choisit un partenaire sérieux, proposant une gestion en toute transparence, bénéficiant de la solidité financière d'un groupe et capable d'assumer et d'assurer des engagements sur l'ensemble de la durée de la concession.

Chaque année sont accueillis, dans les différents équipements de S-PASS, des spectacles de toutes esthétiques grâce à des relations privilégiées avec l'ensemble des organisateurs régionaux, français et internationaux : variétés, musique actuelle, humour, théâtre, spectacles familiaux, compétitions sportives et toutes activités offrant aux salles un rayonnement local et national.

S-PASS TSE contribue également à l'intégration des équipements dans le tissu économique territorial et développe des outils marketing pour leur promotion et leur valorisation auprès des différents publics.

### Les salles du groupe S-PASS

- Théâtre de la Chaudronnerie (La Ciotat – 13)
- Zénith de Strasbourg (67)
- Zénith de Nancy (54)
- Zénith de Limoges (87)
- Le Silo (Marseille – 13)
- Zénith de Dijon (21)
- Zénith OMEGA (Toulon – 83)
- Zénith de Rouen (76)
- Le Capitole (Châlons-en-Champagne – 51)
- Le Millésium (Epernay – 51)
- Le Spot (Mâcon – 71)
- Le Phare (Chambéry – 73)
- L'Axone (Montbéliard – 25)
- Antarès (Le Mans – 72)
- Kindarena (Rouen – 76)
- Sceneo (Longuenesse – 62)
- Les Arènes de Metz (57)
- Carré des Dock / Docks Océane (Le Havre – 76)
- Centre Athanor (Montluçon – 03)
- La Salle Pleyel (Paris – 75)
- Le Théâtre de la Porte Saint-Martin et Le Théâtre du Petit Saint-Martin (Paris – 75)
- Le Théâtre de la Madeleine (Paris – 75)
- Le Théâtre Marigny (Paris – 75)